



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 25/21

Objet

Budget Primitif 2021

Secrétaire de séance

Jean-Luc BONIN

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseil Communautaire

08 avril 2021

Dole - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 74

Nombre de procurations : 8

Nombre de votants : 82

Date de la convocation : 1^{er} avril 2021

Date de publication : 16 avril 2021

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, J.M Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J. Gruet, M. Berthaud à S. Champanhet, A. Callegher à J.M Daubigney, F. Dray à N. Jeannet, P. Jaboviste à J. Péchinot, L. Jarrot-Mermet à H. Prat, F. Rigaud à C. Monneret, P. Viverge à A. Hamdaoui.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

C. Jeanneaux, J. Pannaux.

Vu les orientations budgétaires présentées au Conseil Communautaire du 11 février 2021,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Générales du 30 mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Budget Principal (Nomenclature M57) par 71 votes pour, 8 oppositions et 3 abstentions,
- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget annexe Zones d'Activités Economiques (Nomenclature M57),
- **APPROUVE** le Budget annexe Transports (Nomenclature M43) par 80 votes pour, 1 opposition et 1 abstention,
- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget annexe Assainissement - Gestion en affermage (Nomenclature M49),
- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget annexe Assainissement - Gestion en régie (Nomenclature M49),
- **AUTORISE** Monsieur le Président, pour les budgets exécutés selon la nomenclature M57, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel - Chapitre 012), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Il est précisé que ces

mouvements ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre et que ces virements feront l'objet d'une décision expresse de l'exécutif qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun, puis notifiée au comptable. L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Fait à Dole,
Le 08 avril 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole



BUDGET PRIMITIF 2021

GRAND DOLE



GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20210408-2521-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021



SOMMAIRE

1. PROPOS INTRODUCTIFS
2. PRESENTATION PAR CHAPITRE
3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT
4. MASSE SALARIALE
5. PRESENTATION ANALYTIQUE
6. INVESTISSEMENT
7. BUDGETS ANNEXES

BUDGET PRIMITIF 2021

PROPOS INTRODUCTIFS

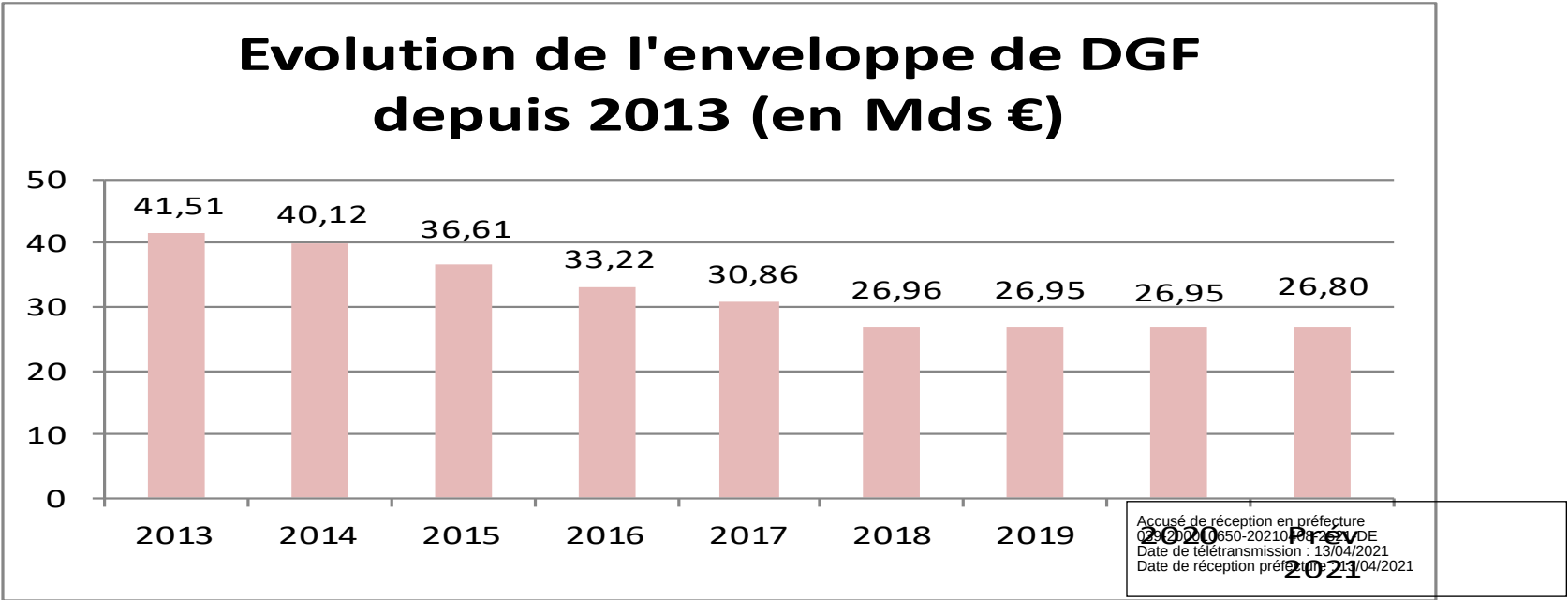


Principales données de la Loi de Finances pour 2021

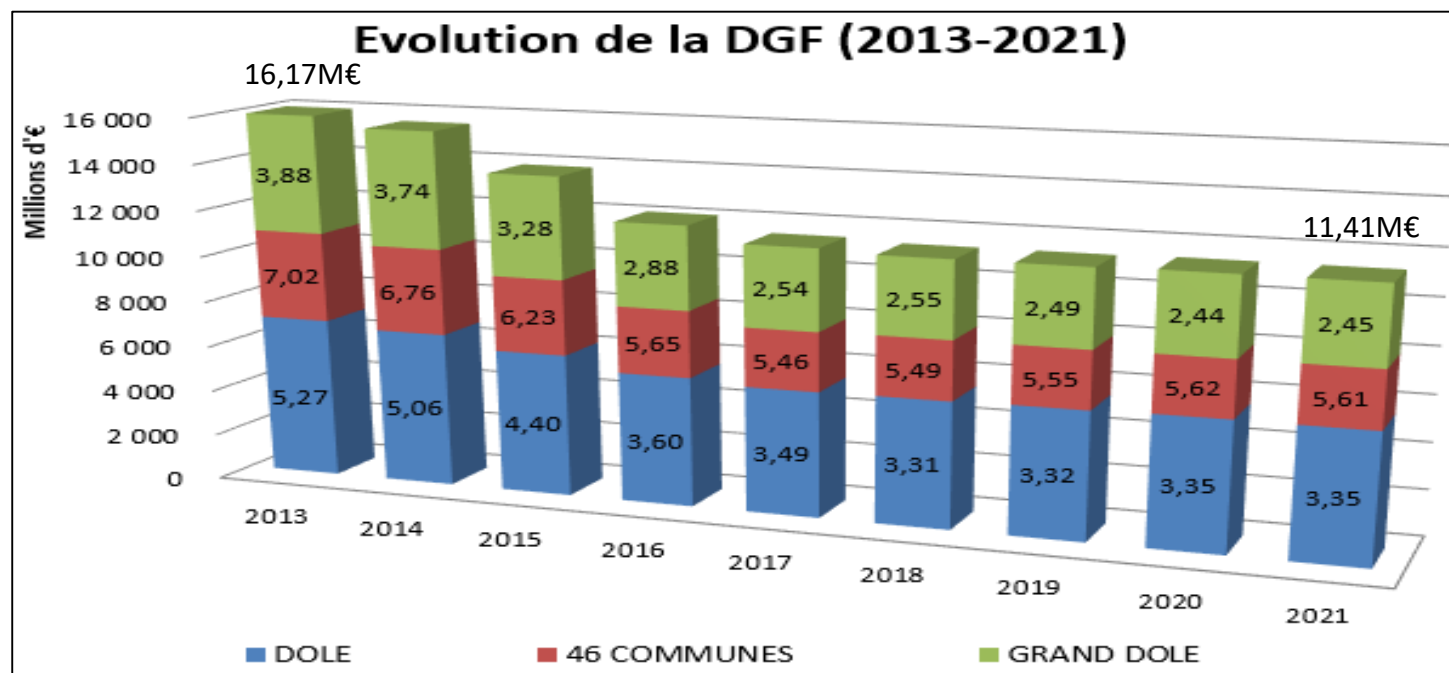
L'évolution des dotations aux collectivités:

La Loi de finances 2021 prévoit 51,7 Md€ de concours financiers aux collectivités territoriales. Cette enveloppe comprend notamment :

- DGF: 26,8 Md€ au titre de la DGF dont 18,3 Md€ pour le bloc communal. DSU et DSR en hausse de + 90M€ ;
- TVA: 4,5 Md€ affectée aux Régions et Départements ;
- Dotations d'investissement: 2 Md€ (DETR, DSIL, DPV et DSID) ;
- FCTVA: 6,5 Md€
- Compensations fiscales: 6,2 Md€
- FPIC: 1 Md€ (stable)



Rappel de la trajectoire des dotations et de leur traduction financière sur le territoire du Grand Dole



Soit une perte de ressources globale de -4,76M€ (-85€/hab) depuis 2013, dont:

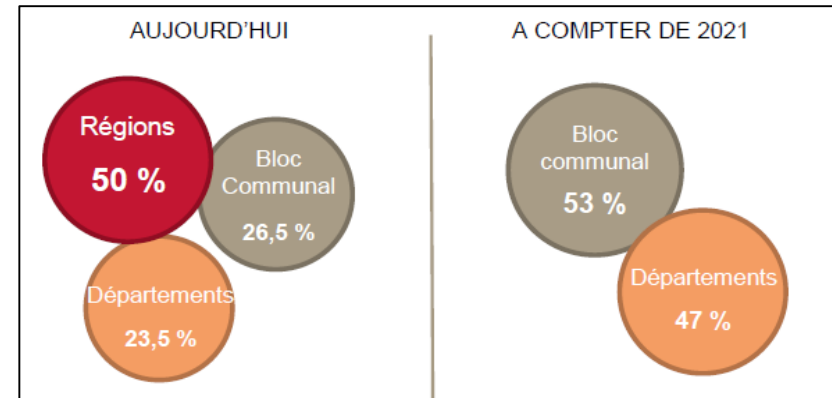
- -1,41M€ pour la ville centre (-56€/hab),
- -1,43M€ pour l'ensemble des autres communes (-46€/hab),
- -1,93M€ pour le Grand Dole (-34€/hab)

Principales données de la Loi de Finances pour 2021

La baisse des impôts de production:

Afin de réduire le montant de l'impôt auprès des contribuables économiques, la LFI 2021 met en œuvre trois mesures majeures :

- Suppression de la part régionale de CVAE (-7,5 Md€)
➔ division par deux des taux appliqués dans le barème de calcul de la CVAE (de 1,5% à 0,75%)



- Réduction de moitié de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la Taxe sur le foncier Bâti (TFPB) pour les établissements industriels
- Abaissement du plafonnement de la CET de 3 % à 2 % afin d'éviter tout effet d'éviction

Des compensations:

- Régions: une quote-part de TVA complémentaire
- Bloc communal: une dotation via un nouveau prélèvement sur les recettes de l'Etat, à hauteur de 3,3 Md€ ; Cette dotation évoluera en fonction des bases des entreprises industrielles, mais ne tiendra pas compte des éventuelles hausses de taux.

Principales données de la Loi de Finances pour 2021

Suppression de la Taxe d'Habitation : lancement de l'acte 2 de la réforme:

Après une année 2020 qui a vu 80% des contribuables obtenir un dégrèvement total de la taxe d'habitation, la Loi de Finances 2021 confirme la réduction progressive du montant laissé à la charge des 20% de contribuables les plus aisés, soit une baisse prévisionnelle d'environ 1,9Mds€ en 2021, puis 2,2Mds€ en 2022 et 2,2Mds€ en 2023.

	2021	2022	2023
<i>EPCI</i>	Suppression du produit TH pour l'EPCI Récupération d'une fraction de TVA étatique	Adaptation de la fraction de TVA en fonction de l'évolution des bases	Rythme fiscal de croisière Maintien de la TH RS et maintien / possibilité de lever la TH LV
<i>Contribuable</i>	Transformation de la TH « traditionnelle » en TH « étatique » Les 20% de contribuables non exonérés payent 70% du montant de TH 2020	Transformation de la TH « traditionnelle » en TH « étatique » (2) Les 20% de contribuables non exonérés payent 35% du montant de TH 2020	Suppression totale de la TH sur résidences principales Le contribuable paiera la TH sur résidences secondaires et logements vacants
<i>Etat</i>	Prélèvement de la TH étatique à la place des Collectivités	Prélèvement de la TH étatique à la place des Collectivités Ajustement des compensations en fonction des bases fiscales	Nouvelle fiscalité locale

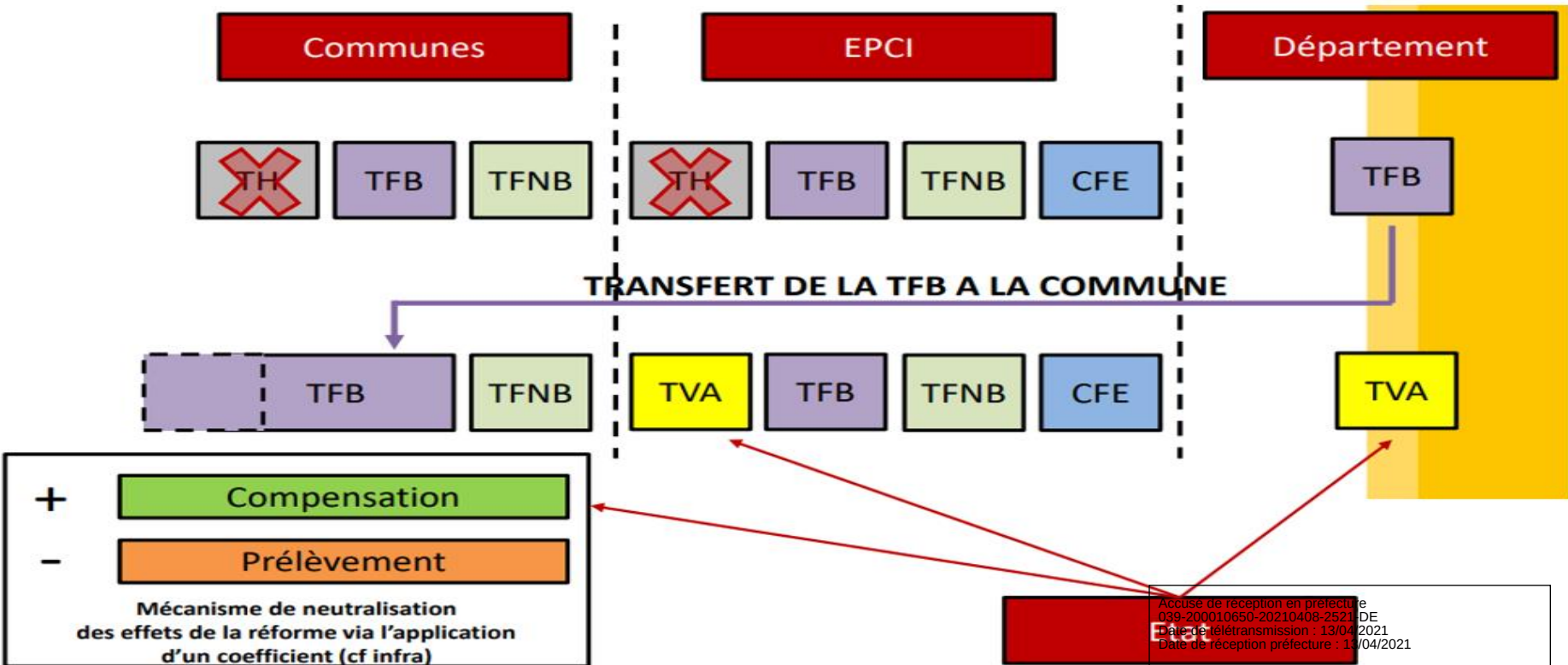
Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20210408-2521-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

Principales données de la Loi de Finances pour 2021

L'autonomie fiscale des collectivités remise en cause par la réforme de la Taxe d'Habitation:

Si les contribuables demeurants assujettis continueront de s'en acquitter jusqu'en 2022 (inclus), les collectivités en perdront le produit dès 2021. Elles conserveront néanmoins les produits de la TH sur les résidences secondaires et les logements vacants.

Le schéma ci-dessous traduit cette perte d'autonomie et la relative déconnexion entre le contribuable et le territoire.



La construction du Budget Primitif 2021

Hypothèses retenues:

La compensation partielle du produit de taxe d'habitation (environ 80% seulement du produit 2020 sera compensé) provoque un manque à gagner estimé à environ 2,5M€.

Par ailleurs, après les gros investissements réalisés sur le précédent mandat (ALSH Tavaux, Espace Pierre Talagrand) les besoins d'investissement sont projetés de manière plus modeste sur ce nouveau mandat. Ces constats conduisent le Grand Dole à devoir envisager des choix et objectifs politiques forts, tels que :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement et le maintien des services à la population ;
- La recherche d'une solidarité financière et fiscale à l'échelle de son territoire ;
- Une politique d'investissement tournée vers les services à la population et aux entreprises ;
- Une politique de soutien à l'investissement des communes par le biais de fonds de concours ;
- Une stabilisation de sa dette bancaire après un mandat marqué par un important recours à l'emprunt ;

La construction du Budget Primitif 2021

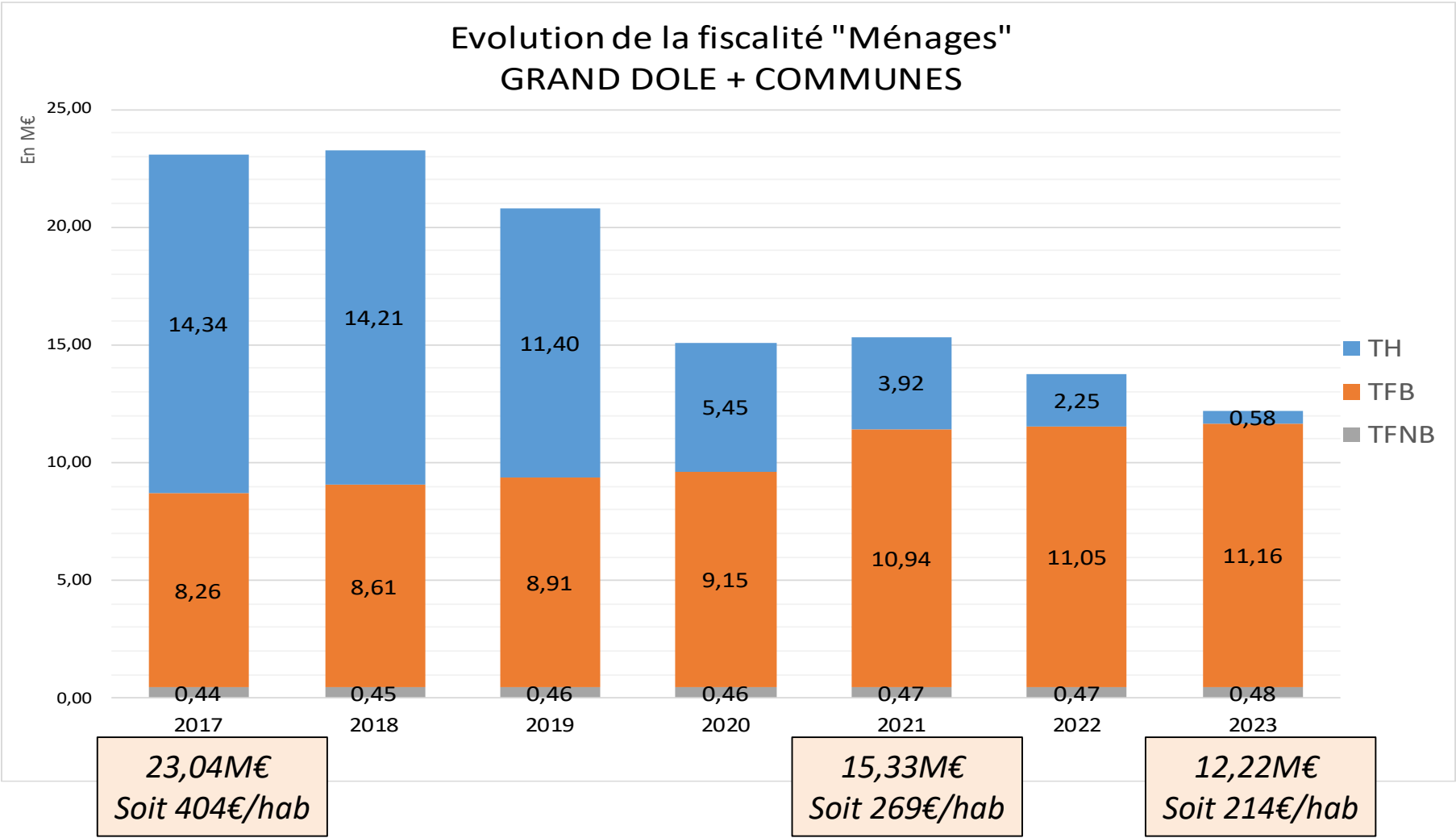
Un Pacte de Solidarité Fiscal et Financier:

Compte tenu de ces contraintes, la révision du Pacte de Solidarité Fiscal et Financier est proposé au débat de notre collectivité. Il pourrait s'articuler autour des 5 points suivants :

- Révision des Attributions de compensation
- Instauration de la taxe GEMAPI
- Augmentation de la Taxe sur le Foncier Bâti
- Maintien d'un fonds de soutien aux projets communaux
- Maintien de la prise en charge du FPIC par le Grand Dole

La construction du Budget Primitif 2021

Une contraction nette de la fiscalité « Ménages » :



La projection ci-dessus montre que les ménages paieraient 7,8M€ de moins en 2021 qu'en 2017 ➔ -10,8M€ entre 2017 et 2023)

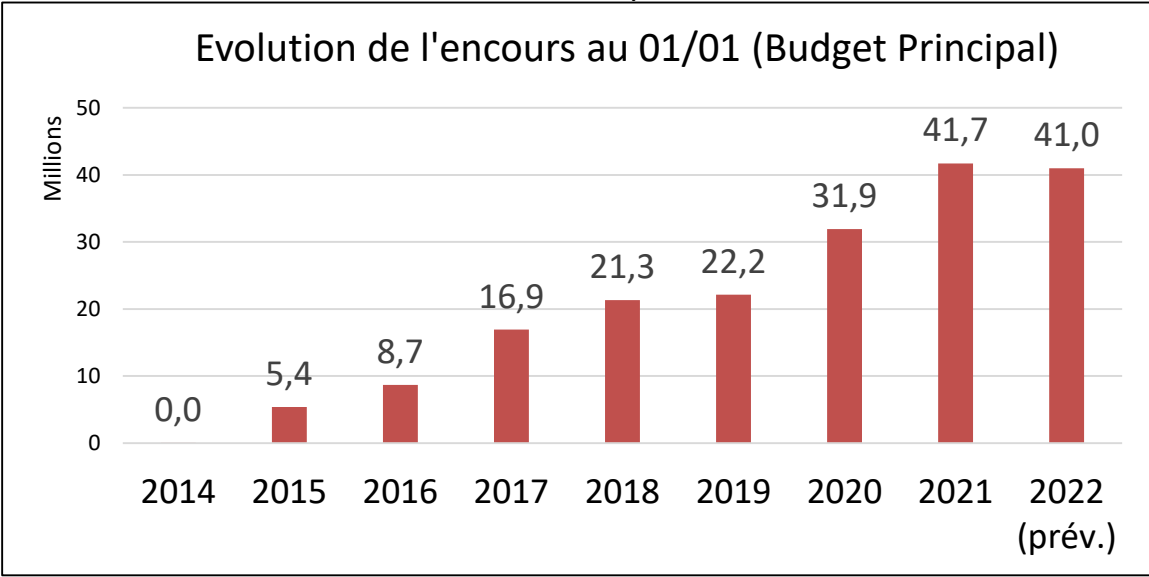
La construction du Budget Primitif 2021

Evolution de l'encours de dette:

La construction de l'espace Talagrand coïncide avec la montée en charge de l'encours de dette. Après 10M€ en 2019, 11,5M€ ont été empruntés en 2020.

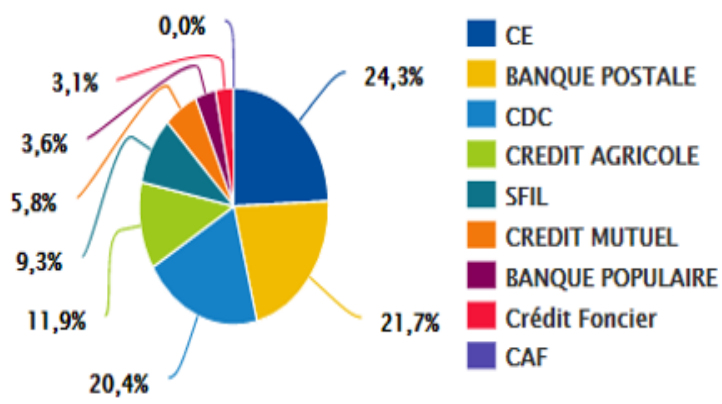
Les marchés financiers au plus bas, ont permis d'obtenir des conditions financières très avantageuses et de diversifier l'encours auprès de divers financeurs.

Pour mémoire, la dette du Grand Dole se présente ainsi :

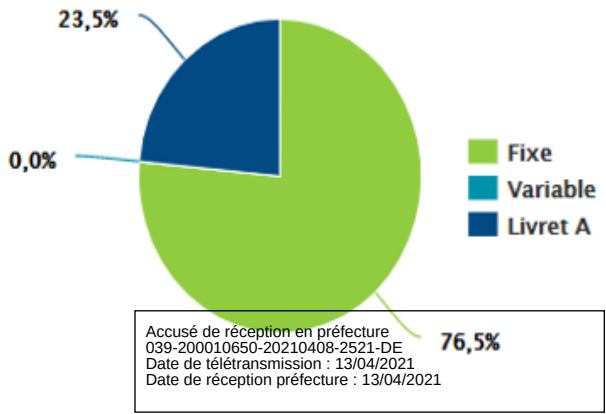


Dette au 01/01/2021 (en M€)	Total	Budget Principal	BA ZAE	BA Asst Aff.	BA Asst Régie
Encours	48,3	41,7	0,4	3,4	2,8
Capital payé sur la période	2,6	2,1	0,1	0,2	0,2
Intérêts payés sur la période	0,7	0,5	0,0	0,1	0,1
Taux moyen sur la période	1,37%	1,07%	0,36%	4,10%	2,73%

Répartition par prêteur



Répartition par type de risque



La construction du Budget Primitif 2021

La masse salariale:

Les principales variations qui impacteront la masse salariale sont d’ordre techniques et réglementaires :

- Glissement Vieillesse Technicité –GVT-, dispositif national Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations –PPCR-, augmentation des taux de charges : +176K€;
- Effet en année pleine d’événements survenus au cours de l’année 2020 (ex: moindre recours à Jura Service, frais d’apprentissage, reprise d’agents à ½ traitement, hausse des frais dus à la médecine du travail...): -35K€;
- Impact remplacements intervenus en cours d’année 2020 ou recrutements prévus (musicien CRD, secrétariats de mairie) : +283K€;
- Ajustements divers (Départs en retraite / Disponibilités / Mutations...) : -264K€.

EVOLUTION 2013 - 2021																		
EFFECTIFS PERMANENTS + NON PERMANENTS VILLE DE DOLE - CA GRAND DOLE																		
Statut	2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP
Perm.	390	370	385	363	377	355	363	342	344	322	301	288	292	278	297	283	298	283
Non Perm.	278	48	315	40	322	41	361	43	387	56	370	60	288	48	290	49	287	48
Total VD	668	418	700	403	699	396	724	385	731	378	671	348	580	326	587	332	585	331
Perm.	183	151	185	152	185	155	201	175	199	174	236	204	237	205	246	214	250	219
Non Perm.	378	65	429	70	403	83	422	95	383	84	412	90	399	86	400	85	380	80
Total GD	561	216	614	222	588	238	623	270	582	258	648	294	636	291	646	299	630	299
Total général	1 229	634	1 314	625	1 287	635	1 347	655	1 313	637	1 319	642	1 216	617	1 233	631	1 215	630

Masse salariale (en M€)	2020 (prév)	Objectif 2021	Evolution	
Masse salariale brute	12,07	12,23	+ 0,16	+ 1,32 %
Masse salariale nette	10,43	10,78	+ 0,35	+ 3,35 %

Accusé de réception en préfecture
 039-200010650-20210408-2521-DE
 Date de transmission : 13/04/2021
 Date de réception préfecture : 13/04/2021

Propos introductifs

Les objectifs

Le recours au levier fiscal pour compenser les pertes dues à la réforme de la Taxe d'Habitation

L'évolution du produit fiscal tiendra aux hypothèses déclinées ci-dessous et retenues pour la construction du budget 2021:

- Augmentation des bases de CFE et de Taxe Foncière (physiques + nominales) de +2%
- Hausse du taux de la Taxe sur le Foncier bâti : +3,79 pts
- Reconduction des taux 2020 pour les autres taxes locales

Le produit fiscal n'évoluera néanmoins pas de manière linéaire compte tenu des dispositions de la loi de finances favorables aux établissements industriels.

Ces derniers, dont les bases sont réduites de moitié, sont au nombre de 138 sur le territoire du Grand Dole et représentent:

- 22% des bases de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (soit 15,6M€)
- 62% des bases de CFE (soit 20,6M€)

Par conséquent, les bases taxables au profit du Grand Dole sont réduites de 11% pour la TFPB et de 31% sur la CFE.

Le produit fiscal correspondant est évalué à 10M€ en stabilité par rapport à 2020 malgré la hausse des bases et du taux de TFB. Des compensations sous forme de dotations viendront compléter cette perte de dynamisme, soit +3M€ environ.

Rappel des taux appliqués par le GRAND DOLE	2020	Proposition 2021
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	22,58%	22,58%
TAXE D'HABITATION	15,75%	s.o
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	3,61%	Max +4 pts (*)
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	4,12%	4,12%
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	10,41%	10,41%

(*) en attente de communication des bases prévisionnelles par la DGFIP

BUDGET PRIMITIF 2021

PRESENTATION PAR CHAPITRE



Budget de fonctionnement par chapitre



FONCTIONNEMENT

011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL

012 - CHARGES DE PERSONNEL

014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS

023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

66 - CHARGES FINANCIERES

67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES

TOTAL DEPENSES

013 - ATTENUATIONS DE CHARGES

042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

73 - IMPOTS ET TAXES

731 - FISCALITE LOCALE

74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

TOTAL RECETTES

BP 2020

4 498

12 071

11 670

0

3 483

10 782

470

0

42 974

71

1 500

4 200

30

31 160

5 652

361

42 974

BP 2021

5 262

12 233

10 830

500

3 430

11 605

520

10

44 390

60

1 380

3 965

35

30 265

8 300

385

44 390



Budget d'investissement par chapitre



INVESTISSEMENT

040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

1 500

1 380

041 - OPERATIONS PATRIMONIALES

175

1 725

16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

2 010

2 410

20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

345

309

204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

2 677

3 374

21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1 766

3 192

23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

8 519

1 850

26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

721

770

27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

50

50

TOTAL DEPENSES

17 763

15 060

021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

0

500

040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

3 483

3 430

041 - OPERATIONS PATRIMONIALES

175

1 725

10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

1 575

1 600

13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES

3 254

4 595

16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

9 276

3 210

TOTAL RECETTES

17 763

15 060



BUDGET PRIMITIF 2021

DETAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Budget de fonctionnement par pôle



FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	14 190	13 416	29 900	31 040
ADMINISTRATION GENERALE	1 935	2 582	1 048	1 189
PÔLE MOYENS - RESSOURCES	1 981	2 040	166	184
PÔLE ACTIONS SOCIALES	273	197	157	7
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	6 488	6 614	3 755	3 642
PÔLE SPORT	1 158	1 516	75	108
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	3 573	3 577	481	424
PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2 639	2 636	322	612
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	7 253	7 882	5 571	5 803
Sous Total D/R (réelles)	39 491	40 460	41 474	43 010
Sous Total D/R (ordre)	3 483	3 930	1 500	1 380
Total Fonctionnement	42 974	44 390	42 974	44 390

Finances - Fiscalité - Dotations



FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
Fiscalité directe locale			20 610	10 495
Fiscalité indirecte			5 300	14 410
Attributions de compensation	9 380	8 500	20	20
FNGIR	1 635	1 635		
FPIC	620	650	10	15
Dégrèvements fiscaux	35	45		
Compensations d'exonérations			660	2 720
DGF			3 300	3 380
Contribution SDIS	1 960	1 976		
Intérêts d'emprunts	470	520		
Rc / Chg diverses (dépenses imprévues, non valeurs)	90	90		
BUDGET TOTAL	14 190	13 416	29 900	31 040
PRODUIT NET			15 710	17 624

Finances - Fiscalité - Dotations



Fiscalité directe : Le produit fiscal 2021 est marqué par une importante perte d'autonomie au niveau local.

Le soutien massif accordé au secteur industriel dans le cadre du plan de relance se traduit par une réduction importante des bases de taxe foncière et de CFE.

A l'échelle locale, 138 établissements sont concernés par la réduction de moitié de leurs bases, soit 22% des bases de taxe foncière et 62% des bases de CFE.

La réforme fiscale fait perdre plus de 10M€ de produit de Taxe d'Habitation sur les résidences principales, seul le produit issu des résidences secondaires revenant à la collectivité à compter de 2021. Néanmoins, il n'est pas possible d'agir sur le taux avant l'année 2023.

La hausse du produit de Taxe Foncière est consécutive aux propositions discutées dans le cadre du pacte de solidarité.

Fiscalité indirecte : Les produits de CVAE, TASCOM et IFER sont proposés à leur niveau réellement constaté en 2020 ou en fonction des évaluations transmises par les services de la DGFIP.

La TVA, quant à elle, est reversée par l'Etat en compensation de la nationalisation de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Il s'agit d'une évaluation effectuée en interne, aucune notification officielle n'ayant pu être obtenue de la part de la DGFIP

Compensations d'exonérations : ce poste est en forte augmentation. La perte de dynamique des bases de foncier et de CFE des établissements industriels contraint l'Etat à compenser les collectivités par le biais de dotations dont l'évolution sera limitée. La loi de finances 2021 prévoit en effet que ces compensations soient calculées à partir des taux appliqués en 2020.

En ce qui concerne la Taxe d'Habitation, sa suppression s'accompagne d'une disparition des différents dispositifs d'exonération. Le produit de ces exonérations est pris en compte dans la détermination du montant de TVA qui sera attribué par l'Etat aux collectivités concernées.

Fiscalité directe	BP 2020	BP 2021	Evolution
CFE	7 580	5 300	-2 280
TFB	2 510	4 750	2 240
TH	10 430	350	-10 080
TFNB (TATFNB)	90	95	5
Total	20 610	10 495	-10 115

Fiscalité indirecte	BP 2020	BP 2021	Evolution
CVAE	3 800	4 120	320
IFER	500	530	30
TASCOM	1 000	960	-40
TVA	0	8 800	8 800
Total	5 300	14 410	9 110

Exonérations fiscales	BP 2020	BP 2021	Evolution
Compensations CFE	50	2 420	2 370
Compensations TF	10	300	290
Compensations TH	600	0	-600
Total	660	2 720	2 060

Total Fiscalité	26 570	27 625	1 055
------------------------	--------	--------	-------

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-2020-09-2521-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021



Attributions de Compensation : axe fort du pacte de solidarité fiscal et financier elles sont proposées en cohérence avec les dispositions discutées tout au long du processus et en conformité avec le rapport de la CLECT réunie le 25 février 2021. Les principes retenus à cette occasion dans le cadre d'une procédure de révision libre font l'objet d'une délibération séparée.

Leur montant net global diminuerait d'environ 900K€.

FPIC : Ce prélèvement fait également l'objet d'un axe du pacte de solidarité. Celui-ci prévoit qu'il soit à nouveau intégralement pris en charge par le Grand Dole sous réserve d'une acceptation unanime de l'ensemble des mesures qui le composent. Budgétairement, le montant proposé au budget primitif correspond au montant réellement constaté en 2020, soit 636K€ net.

Pour mémoire, si l'enveloppe nationale est stabilisée à 1Md€ depuis 2016, le montant du prélèvement de droit commun appliqué par l'Etat au Grand Dole et à ses communes membres est en constante augmentation, sa croissance étant supérieure à +54% passant de 411K€ en 2016 à 636K€ en 2020.

FNGIR : consécutif à la suppression de la Taxe Professionnelle en 2011, il est quant à lui stabilisé à hauteur de 1 635k€.

Dégrèvements fiscaux : il s'agit d'une provision visant à couvrir d'éventuels dégrèvements de fiscalité qui pourraient être accordés à des entreprises et mises à la charge de la CA du Grand Dole. Cette enveloppe comprend également la part additionnelle de taxe de séjour dévolue au Département.

DGF : Elle est inscrite à hauteur du montant octroyé au Grand Dole en 2020, soit 3,3M€, compte tenu du gel de l'enveloppe nationale prévu dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2021. Il convient de préciser que si l'enveloppe de l'Etat est figée, la répartition entre collectivités à l'intérieur de cette enveloppe connaîtra nécessairement des variations par rapport à 2020.

SDIS : la contribution 2021 appelée par le SDIS est fixée à 1,976M€, en hausse de +30K€ par rapport au montant réellement versé en 2020.

Intérêts des emprunts : Ils sont budgétés à hauteur de 520k€. Ils tiennent compte d'un recours à l'emprunt effectué à hauteur de 11,5M€ en 2020 et intègrent les frais financiers générés par les emprunts qui seront souscrits au cours de l'exercice 2021.

Charges diverses: ce poste intègre notamment une enveloppe destinée à la comptabilisation de créances éteintes ou admises en non valeur (30K€) dans le cadre d'une démarche d'apurement des cotes anciennes, de charges annulées sur exercices antérieurs (10K€) ainsi qu'une provision pour faire face à des dépenses imprévues (50K€).

Administration générale

ADMINISTRATION GENERALE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
DG/CABINET	64	100		40
PILOTAGE ET COORDINATION	122	152		
COMMUNICATION	45	68		
IMPRIMERIE	31	31		
FORMALITES/ACCUEIL/COURRIER	121	122	7	7
MOYENS GÉNÉRAUX	249	452	386	329
TRANQUILLITE PUBLIQUE	25	45	4	4
MUTUALISATION GD/VD (Charges générales)	35	79	250	309
CHARGES GENERALES	691	1 048	646	689
MUTUALISATION GD/VD (Masse salariale)	36	90	131	294
CHARGES DE PERSONNEL	1 208	1 444	270	206
BUDGET TOTAL	1 935	2 582	1 048	1 189
COÛT NET	887	1 393		

Cabinet du président : Il s'agit de crédits consacrés à l'organisation de diverses manifestations (séminaire des élus, vœux du Président...) Ce budget intègre également une enveloppe pour des subventions accordées à des associations par le Bureau Communautaire. De manière exceptionnelle, une enveloppe est affectée à la prise en charge des repas des personnels dédiés au centre de vaccination.

Pilotage et Coordination : Ce service porte les crédits liés aux études stratégiques. En outre, le service pilotage gère des prestations de conseil juridique, de suivi des contentieux (poste en hausse compte tenu des procédures liées au PLUI) et de retranscription des conseils et dématérialisation des convocations pour env. 76k€, et supporte les cotisations diverses (AMJ, ADCF, AFIGESE, Pôle Métropolitain, ARAPT, Agence technique départementale) pour 56k€.

Communication / Imprimerie : Ce budget tient compte de la conception et de la distribution du Grand Dole Mag, afin de répondre au déficit de communication du Grand Dole souligné par les élus du territoire. Le service Imprimerie couvre uniquement les besoins en papier et en fournitures diverses.

Accueil / Courrier / Moyens généraux : Ce service gère les crédits suivants:

- les taxes foncières : 148K€ (soit + 14K€ en incluant celle du CAN dont la gestion a été transférée sur le budget principal en cours d'année 2020).
 - les loyers : celui du nouvel alsh de Tavaux s'élève à 175K€
 - les assurances (véhicules et locaux): soit 68K€, en hausse de +10K€ suite au renouvellement du marché.
 - le budget des autres achats récurrents (produits d'entretien, fournitures administratives) est stable, soit environ 57K€.
 - les recettes concernent essentiellement le loyer versé par Ideal Standard (300K€), soit une baisse de -60K€ due à une régularisation en matière de gestion de TVA, celui-ci étant assujéti. ainsi que des loyers et redevances diverses (environ 62k€)
- Enfin, les frais d'affranchissement (100K€) et de gestion des véhicules de services sont stables (env. 22K€)

Tranquillité publique : La gestion du service de fourrière intercommunale est estimée à 15K€ (soit -5K€). En outre, les frais de vidéosurveillance sont pris en charge par le Grand Dole, soit 30K€.



PÔLE MOYENS - RESSOURCES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
FINANCES	124	131		
RESSOURCES HUMAINES	397	434	42	42
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	516	540		
COMMANDE PUBLIQUE	11	11		
CHARGES GENERALES	1 048	1 116	42	42
MUTUALISATION GD/VD (Masse salariale)	59	82	38	59
CHARGES DE PERSONNEL	875	842	86	83
BUDGET TOTAL	1 981	2 040	166	184
COÛT NET	1 815	1 856		

Finances : Un budget de 90k€ est affecté au projet de certification des comptes partagés entre la prestation d'accompagnement et les honoraires du Commissaire aux Comptes. 30k€ sont consacrés à l'outil de prospective financière et fiscale mise à disposition de l'ensemble des communes du Grand Dole ainsi qu'à l'application relative à l'exploitation et l'analyse des données fiscales du territoire. Enfin, une provision est inscrite pour les frais bancaires (carte achat, tipi...) et d'éventuels besoins en fournitures ou prestations diverses non fléchées.

RH : Le budget se compose essentiellement des indemnités d'élus (+26K€) ainsi que de l'enveloppe des frais de formation (stable soit 55K€) et du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH) à hauteur de 50K€ (+15K€ par rapport à 2020).
Les recettes correspondent aux remboursements de frais des communes adhérentes au « pack RH » (42k€).

DSI : ce service centralise l'ensemble des crédits liés à la maintenance et aux prestations relatives aux différents logiciels, ainsi que les abonnements aux outils bureautiques, les prestations d'hébergement (site internet, système d'information financière notamment), les frais de téléphonie ainsi que la maintenance des copieurs.



PÔLE ACTIONS SOCIALES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
POLITIQUE DE LA VILLE	Contrat de Ville	150	150		
	Programme de Réussite Educative	27	27		
	Prévention de la délinquance	17	20	7	7
CHARGES GENERALES		194	197	7	7
MUTUALISATION GD/VD (Masse salariale)		42	0	108	0
CHARGES DE PERSONNEL		38	0	42	0
BUDGET TOTAL		273	197	157	7
COÛT NET		117	190		

Ce budget concentre diverses missions portées par le pôle « Actions Sociales » :

Ces missions sont assurées essentiellement par des agents dont la charge de travail directe est partagée entre le pôle « Actions sociales » et le service développement économique, et pour la majeure partie de leur temps sont affectés au Centre Social Olympe de Gougues géré par la Ville de Dole.

Politique de la Ville : il s'agit des crédits alloués à la Ville Centre et aux associations pour les actions contractualisées dans le Contrat de Ville. L'enveloppe globale est stable, soit 150k€.

Programme de Réussite Educative: comme depuis 2018, ce programme mobilise 27k€ alloués au CCAS de Dole qui est désormais chargé d'organiser cette action.

Prévention de la délinquance: cette mission entre depuis 2018 dans le giron de la Communauté d'Agglomération. Des crédits à hauteur de 20k€ sont pris en compte dans le budget 2021 afin de mener des actions dans ce cadre.

Pôle Actions Éducatives

PÔLE ACTIONS EDUCATIVES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
ENFANCE - JEUNESSE	Charges de fonctionnement	427	430		
	Goûters GT + prestataires	120	130		
	Conventions avec les communes (Locaux)	281	298		
	Subventions et participations versées	85	85		
	Recettes usagers			600	418
	Participations CAF/MSA/CD39			1 284	1 434
RESTAURATION SCOLAIRE	Repas GT + prestataires	1 200	1 159		
	Réductions tarifaires accordées/communes			46	55
	Recettes usagers			1 400	1 476
PETITE ENFANCE	Participation Salon de la Petite Enfance	0	44		
CHARGES GENERALES		2 113	2 146	3 330	3 383
MUTUALISATION GD/VD (Masse salariale)		0	89	154	101
CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES (Charges de personnel)		113	134	215	100
CHARGES DE PERSONNEL		4 262	4 245	56	59
BUDGET TOTAL		6 488	6 614	3 755	3 642
COÛT NET		2 733	2 971		

Enfance – Jeunesse : ce budget (prestations hors temps scolaire ; mercredis et vacances) s'établit à hauteur de 943K€

Les recettes usagers sont prudemment évaluées à la baisse compte tenu incertitudes liées à la crise sanitaire en ce qui concerne les fréquentations. Les prestations de la CAF devraient quant à elles combler le manque à gagner.

Restauration Scolaire : la baisse prévisible des fréquentations génère une diminution du nombre de repas commandés à la Grande Table ou aux autres prestataires (-41K€) ainsi qu'une stabilité des recettes prévisionnelles.

Petite Enfance : Des crédits à hauteur de 44K€ ont été alloués au service dans le cadre de l'organisation du salon de la Petite Enfance 2021, événement qui a lieu tous les deux ans.



PÔLE SPORT		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
PISCINES	Piscine Léo Lagrange	91	110		
	Aquaparc	177	190		
	Complexe Talagrand		485		100
GYMNASES	Gymnase Ernest Gagnoux	26	26		
	Gymnase Talagrand		62		
STADES	Stade Bobin	44	45		
	Stade de la pépinière	31	43		
	Stade Paul Martin	40	45		
SPORTS - SERVICES COMMUNS	Golf de Parcey - DSP	110	110		
	Subventions aux associations	103	123		
	Autres charges	39	6		
CHARGES GENERALES		659	1 243	0	100
MUTUALISATION GD/VD (Masse salariale)		78	86		
CHARGES DE PERSONNEL		421	187	75	8
BUDGET TOTAL		1 158	1 516	75	108
COÛT NET		1 083	1 408		

Piscines: la contribution pour obligation de service public octroyée au délégataire s'établit à 740K€. D'autre part, 45K€ sont consacrés à l'achat des produits de traitement pour l'espace Talagrand. En outre, une subvention à hauteur de 100K€ est attendue de la part du Conseil Départemental pour l'accueil des collégiens.

Gymnases: si le budget de la structure de Saint-Aubin est stable, celui des nouveaux espaces sportifs de l'espace Talagrand sont estimés à 62K€.

Stades: les charges nécessaires à l'entretien des stades s'établissent à 133K€, en hausse d'environ +18K€.

Golf: la contribution versée dans le cadre de la Délégation de Service Public est stable, soit 110k€.

Pôle Actions Culturelles

PÔLE ACTIONS CULTURELLES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
EVENEMENTIEL / MÉDIATION CULTURELLE	378	386		
CONSERVATOIRE	114	108	382	352
LECTURE PUBLIQUE	149	130	21	28
VIE ASSOCIATIVE	80	39		
CHARGES GENERALES	721	663	404	380
MUTUALISATION GD/VD (Masse salariale)	35	18	77	44
CHARGES DE PERSONNEL	2 817	2 896		
BUDGET TOTAL	3 573	3 577	481	424
COÛT NET	3 092	3 153		

Événementiel/Médiation culturelle : Ce budget comprend la subvention de 355K€ aux Scènes du Jura ainsi que les contributions à l'EPCC Terre de Louis Pasteur (15K€) et à l'EPCC de la Saline (10K€). Enfin, 6K€ seront consacrés à l'opération « Nuits rebelles ».

Conservatoire : le budget de fonctionnement est en baisse (-13K€). Les subventions dédiées aux écoles associatives de Tavaux et Saint-Aubin sont évaluées à 60K€ (soit +5K€). Les recettes usagers sont prudemment évaluées à la baisse compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire soit 130K€ (-47K€). Les subventions à recevoir sont quant à elles anticipées à la hausse (+17K€).

Lecture Publique : La baisse des crédits s'explique principalement par l'absence d'organisation d'une exposition, soit une économie estimée à -15K€.

Vie associative : la baisse du budget correspond à la non reconduction d'un certain nombre de subventions maintenues en 2020 compte tenu de l'annulation des événements. Les principaux événements retenus en 2021 sont Textes et Bulles, le Weekend Gourmand du Chat perché et les 30 clochers...). Le détail des subventions aux associations fait l'objet d'une délibération séparée.

Droit des sols - Foncier : ce service gère en lieu et place des communes l'instruction des dossiers d'urbanisme. Les recettes sont constituées de la prestation de service rendue à la Communauté de Commune Jura Nord pour cette même mission.

Développement touristique : 500K€ sont versés à la SPL Hello Dole dont 250K€ pour la gestion de Dole Tourisme et 250K€ pour la gestion de Dolexpo. En outre, dans une démarche de soutien à l'économie locale, le Grand Dole s'est engagé à prendre à sa charge la contribution versée à l'office de tourisme par les professionnels locaux (24K€). Les recettes liées à la taxe de séjour sont quant à elles estimées à la baisse (60K€) compte tenu de la crise sanitaire. 10% de ces recettes sont néanmoins reversées au CD39.

Habitat/Gens du voyage : La prestation pour la gestion des aires des gens du voyage et de grand passage est réduite de -8K€. En revanche, la subvention à l'association Gadge est reconduite à hauteur de 10K€. Les recettes reversées sont estimées à 5k€. Concernant la politique du logement, une enveloppe globale de 14K€ est reconduite.

Urbanisme / Commerce : Ce budget sera essentiellement consacrée aux démarches relatives au Règlement Local de Publicité Intercommunal (14K€) ainsi qu'au soutien au commerce (10K€).

Transports: la subvention d'équilibre au Budget Annexe est estimée à 159K€ (soit -203K€). La fin de l'étude mobilité, reportée d'un an, nécessitera une enveloppe de 44K€. Cette étude pourrait être subventionnée dans le cadre du programme d'action local de Ville (soit 20K€). En outre, des prestations à hauteur de 11K€ sont provisionnées dans le cadre de la mise en service de la voirie Grevy.

Accusé de réception en préfecture
N°2021-00055-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de dépôt en préfecture : 13/04/2021

29

Développement économique : outre la gestion du centre d'activités nouvelles (30K€ de dépenses pour 87K€ de recettes), les activités du service se concentrent sur l'instruction des dossiers de financement des entreprises touchées par la crise sanitaire dans le cadre du Fonds Régional des Territoires en partenariat avec la Région Bourgogne - Franche Comté.

On trouve également les subventions et contributions attribuées aux différents organismes et associations détaillées ci-dessus. L'enveloppe allouée à ce titre s'établit à 726K€ contre 786K€ en 2020.

Accusé de réception en préfecture
N° 000 000 000
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

30

Pôle Services Techniques



PÔLE SERVICES TECHNIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	11	7		
ASSAINISSEMENT / EAUX PLUVIALES	100	175		
ENVIRONNEMENT	4 743	4 894	5 257	5 443
BUREAU D'ETUDES, TRAVAUX BÂTIMENTS	321	476		
GARAGE, LOGISTIQUE, MAGASIN, ATELIER	53	83		
PROPRETE, ESPACES VERTS	36	25		
ÉNERGIE	685	870	36	36
CHARGES GENERALES	5 949	6 529	5 293	5 479
MUTUALISATION GD/VD (Masse salariale)	106	133		
CHARGES DE PERSONNEL	1 198	1 220	278	324
BUDGET TOTAL	7 253	7 882	5 571	5 803
COÛT NET	1 682	2 079		

Assainissement : Ce budget intègre une provision de 175K€ relative à la redevance « Eaux pluviales » dont le Grand Dole devra s'acquitter dans le cadre du transfert de la compétence.

Bâtiments : le marché d'exploitation – maintenance du complexe aquatique et sportif, qui entre en vigueur en 2021, génère une charge de 356K€ (contre 177K€ estimé pour 6 mois au BP 2020). Les autres travaux de maintenance se concentrent sur le conservatoire, les médiathèques, le gymnase Ernest Gagnoux, les stades, les structures enfance-jeunesse ainsi que le Centre d'activités nouvelles (soit env. 105K€). L'entretien courant des piscines est désormais dévolu en grande partie au délégataire Equalia. Enfin, une enveloppe est provisionnée pour les diverses interventions sur les bâtiments administratifs (15K€).

Energie : la principale variation provient de l'inscription de crédits pour l'espace Talagrand (330K€ contre 165K€ prévus pour 6 mois en 2020) ainsi que pour l'alsh de Tavaux (env. 10K€). La reprise de la gestion du Centre d'Activités Nouvelles dans le budget principal augmente également ce poste (+42K€). Les recettes correspondent au remboursement des fluides par Hello Dole pour Dolexpo.

Autres : les crédits dédiés à la logistique et aux ateliers notamment sont ajustés (+20K€) au regard des besoins identifiés par les différents services opérationnels mobilisés sur l'ensemble du territoire.

Pôle Services Techniques

Environnement



SERVICE ENVIRONNEMENT		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
ENVIRONNEMENT / GESTION DES MILIEUX NATURELS	Charges de fonctionnement	132	111		
	Contributions / Subventions diverses	215	217		
	Subvention AGE (Milieux naturels)			12	8
	Subventions Etat / FEADER (Natura 2000)			125	135
ORDURES MENAGERES	Charges de fonctionnement	325	336		
	Contribution SICTOM	4 071	4 230		
	TEOM			5 120	5 300
CHARGES GENERALES		4 743	4 894	5 257	5 443
CHARGES DE PERSONNEL		217	214	6	6
BUDGET TOTAL		4 960	5 108	5 263	5 449
PRODUIT NET				303	341

Environnement / Milieux Naturels:

Ce service est composé de 4 activités :

- Environnement et services communs : il s'agit essentiellement d'actions éducatives et de prévention, soit 11K€
- Natura 2000 : animation du site Natura 2000 et plan de développement rural: 77K€
- Protection des milieux naturels : trames verte et bleue, conventions pluriannuelles: 224K€, dont 160K€ au titre des contributions (Syndicat de la Sablonne, SM Doubs-Loue...) et 40K€ de subventions (projets associatifs, partenariats...). En outre 24K€ sont consacrés à l'animation des espaces naturels sensibles des Monts Dolois et à l'entretien des sentiers dans le cadre du PDIPR.
- Climat : actions développées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial: 16K€ dont 15K€ de subvention à l'organisme ATMO BFC dans le cadre d'un partenariat sur la période 2019-2021.

Ordures Ménagères:

On trouve également sur ce service un budget de 336K€ pour la collecte des déchets et des encombrants.

La contribution au SICTOM est en hausse de +159K€, soit 4,23M€.

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20210408-2521-DE
Date de transmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

BUDGET PRIMITIF 2021

LA MASSE SALARIALE



Masse salariale (Chapitre 012)



PÔLE	BP 2020	BP 2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 244	1 534
PÔLE MOYENS RESSOURCES	933	924
PÔLE ACTIONS SOCIALES	79	0
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	4 344	4 435
PÔLE SPORTS	499	273
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	2 852	2 914
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	785	768
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	1 304	1 353
GRANDE TABLEE	31	33
Total Charges de personnel (Chapitre 012)	12 071	12 233
Rbst de la Ville de Dole (Mutualisation)	-508	-523
Autres recettes (MAD, Emplois aidés, IJ...)	-1 131	-929
Masse salariale nette	10 432	10 781

Variation 2021/2020



3,34%

Masse salariale consolidée Ville / CAGD



PÔLE	BP 2020	BP 2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 558	3 647
PÔLE MOYENS RESSOURCES	1 783	1 877
PÔLE ACTIONS SOCIALES	356	316
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	8 450	8 267
PÔLE SPORTS	804	558
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	3 834	3 982
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	918	985
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	3 862	4 027
GRANDE TABLEE	639	644
Total Masse Salariale brute	24 204	24 303

Variation 2020/2021

0,41%



BUDGET PRIMITIF 2021

PRESENTATION ANALYTIQUE DU BUDGET



Evolution de l'autofinancement

Grand Dole (en K€)	BP 2020	BP 2021
TOTAL FISCALITE BRUTE	31 030	30 205
REVERSEMENT DE FISCALITE	11 605	10 750
<i>Dont ACTP (net)</i>	-9 360	-8 480
<i>Dont FPIC</i>	-610	-635
<i>Dont FNGIR</i>	-1 635	-1 635
TOTAL FISCALITE NETTE	19 425	19 455
TOTAL RECETTES	28 553	30 923
<i>Dont DGF</i>	3 300	3 380
<i>Dont compensations fiscales</i>	660	2 720
TOTAL DEPENSES NETTES	26 149	27 959
<u>AUTOFINANCEMENT BRUT</u>	2 404	2 964

Evolution de l'autofinancement

Grand Dole (en K€)	BP 2020	BP 2021
AUTOFINANCEMENT BRUT	2 404	2 964
Rc récurrentes d'investissement (FCTVA / TA)	1 575	1 600
Annuité	-2 470	-2 900
Autofinancement réel	1 509	1 664
Subventions et produits de cessions	3 254	4 595
Emprunts	9 276	3 210
<u>TOTAL INVESTISSEMENTS</u>	14 078	9 545

EVOLUTION ENCOURS	2020	2021
Encours de dette (au 1 ^{er} janvier)	31 842	41 706
Charge de la dette (=Annuité/Recettes Réelles de Fonctionnement)	8,65%	9,38%

BUDGET PRIMITIF 2021

DETAIL DES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT



Investissements 2021

DETAIL DES INVESTISSEMENTS 2021 (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
ESPACE SPORTIF TALAGRAND	6 337			2 000
DEPLOIEMENT FTTH / MONTEE EN DEBIT - COFINANCEMENT CD39	400	300		
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	150	250		
SECURITE / VIDEOPROTECTION		110		
AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE / AIDES AU COMMERCE	200	320		
PLUI, PSMV	53	100		
AIDES A LA PIERRE	1 556	1 500	1 556	1 500
LOGEMENT - OPAH/PIG/SOUTIEN LOCATIF/SENIORS	320	637		70
ACQUISITIONS FONCIERES	441	300		
URBANISME - AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS	90		54	
AMENAGEMENTS DOLEXPO / IDEAL STANDARD		70		
AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	70	35		
AMENAGEMENTS DE VOIRIE / AIRES DE COVOITURAGE		492		250
SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE	125	157	27	27
AMENAGEMENT VOIE GREVY	2 250	350	1 430	
DEVELOPPEMENT DES MODES DOUX	31	3		
AMENAGEMENT AIRE DE GRAND PASSAGE / AIRE DES GENS DU VOYAGE	20	40		
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS INSTALLATIONS SPORTIVES	235	2 087		600
TRAVAUX ET EQUIPEMENT ENFANCE-JEUNESSE	240	917		
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS MEDIATHEQUES	235	220	7	32
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS CONSERVATOIRE	31	75		
TRAVAUX RIVIERES ET TRAME VERTE	39	227	20	66
ASSAINISSEMENT / GESTION DES OM	100	20	100	
EQUIPEMENT INFORMATIQUE	208	150	60	50
EQUIPEMENT ET TRAVAUX DIVERS (TOUS SERVICES)	177	215		
PARTICIPATIONS ET FONDS DIVERS	771	970		
TOTAL	14 078	9 545	3 254	4 595

Avis de réception en préfecture
n° 2021-010650-2021-0408-2521-LE
Date de télétransmission : 12/04/2021
Date de réception préfecture : 14/04/2021

BUDGET PRIMITIF 2021

LES BUDGETS ANNEXES



Les budgets annexes

(enK€)

	ZONES D'ACTIVITES		TRANSPORTS		ASSAINISSEMENT AFFERMAGE		ASSAINISSEMENT REGIE	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
FONCTIONNEMENT								
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	185	0		23	100	0		600
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	100	2 555	35	20	240	240	382	382
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 829	1 850	4 840	4 736	71	211	724	951
012 - CHARGES DE PERSONNEL			82	85	70	100	92	100
022 - DEPENSES IMPREVUES (FONCTIONNEMENT)			0	3	9	0		200
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0				12	0	0	0
66 - CHARGES FINANCIERES	18	10			152	186	124	198
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES					0	5	0	50
Total DEPENSES	3 131	4 415	4 957	4 867	653	742	1 321	2 481
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	25	3 215			155	155	90	230
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 009	1 200			429	367	1 052	2 233
73 - IMPOTS ET TAXES			2 700	2 800				
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0	2 252	2 062	39	140	179	18
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	97	0	5	5	30	80		0
Total RECETTES	3 131	4 415	4 957	4 867	653	742	1 321	2 481
INVESTISSEMENT								
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	25	3 215			155	155	90	230
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES						350		450
020 - DEPENSES IMPREVUES (INVESTISSEMENT)			0	0		0		70
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	200	133			207	208	226	280
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					90	0	90	15
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60	7	50	43	23	271	460	907
Total DEPENSES	285	3 355	50	43	475	984	866	1 952
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	185	0		23	100	0		600
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	100	2 555	35	20	240	240	382	382
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES						350		450
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			15	0	0	94	0	520
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	800	0		135	300	484	0
Total RECETTES	285	3 355	50	43	475	984	866	1 952

Le budget annexe Zones d'activités

Section	D/R	ZONE	ACQUISITIONS / CESSIONS	AMENAGTS	ENERGIES / FLUIDES	ENTRETIEN / MAINTENANCE	TAXES FONCIERES	DETTE	AMORT / VARIATION STOCKS	TOTAL
FCT		BREVANS - ZA		10		1	0			11
		FOUCHERANS - ZAC		10	2	4	0			16
		SAINT-AUBIN - ZA		10	0	2	0			13
		CHAMPVANS - ZA GRANDS PRES	25	5						30
		ROCHEFORT - ZA ITM		170						170
		DOLE - ZA MESNILS PASTEUR		5						5
		CHOISEY - ZA SABLONNIERE			1	2				3
	D	CHOISEY - ZAC GAGNIERES		50		7	1			58
		POLE INNOVIA			2	7				9
		DOLE - ZAE GRANDES EPENOTTES	573	200	1		5			779
		DOLE - ZI TUMULUS		265						265
		LAVANS LES DOLE - ZA		5						5
		ROCHEFORT - ZI	13	100						113
		TAVAUX - ZAE CHARMES D'AMONT	250	10						260
		SERVICES COMMUNS	50	50		15		10	2 555	2 680
		Total DEPENSES	911	890	5	38	6	10	2 555	4 415
		FOUCHERANS - ZAC	85							85
		SAINT-AUBIN - ZA	100							100
		CHAMPVANS - ZA GRANDS PRES	50							50
	R	DOLE - ZAE GRANDES EPENOTTES	600							600
		ROCHEFORT - ZI	25							25
		TAVAUX - ZAE CHARMES D'AMONT	300							300
		SERVICES COMMUNS	40						3 215	3 255
		Total RECETTES	1 200	0	0	0	0	0	3 215	4 415
INV	D	SERVICES COMMUNS		7				133	3 215	3 355
		Total DEPENSES	0	7	0	0	0	133	3 215	3 355
	R	SERVICES COMMUNS						800	2 555	3 355
		Total RECETTES	0	0	0	0	0	800	2 555	3 355

Le budget annexe Zones d'activités



Etat des Acquisitions / Cessions identifiées ou en cours

Zone	Nom	Acquisitions		Cessions	
		2020	Prévisions 2021	2020	Prévisions 2021
Grandes Epenottes (Dole)	Ville de Dole (ECCOFOR)	170		178	
	Ville de Dole (Dolefilm)	162		162	
	Ville de Dole (FCB Isolation)	90		90	
	Ville de Dole (aquisition parcelles Epenottes)	34			
	ESTIVALET		160		160
	Ville de Dole (Moto Box)	107		122	
	Clinique vétérinaire		340		430
Prés de Bresse (Saint-Aubin)	RUSTHUL				39
Zone de Rochefort	Brillant Isol		13		25
	CERELIA				18
	Commune de Rochefort Parcelles ZL15 et ZB20	9	8		
	Commune de Rochefort-sur-Nenon (ITM)			1 244	
Zone des Charmes d'Amont (Tavaux)	SCI INVEST 39 (2H Fils)	113		63	135
	Commune de Tavaux (parcelles ZAE)	8			
Zone des Chaucheux (Foucherans)	SCI D5			192	
	SCI DIO/EJUPI			244	
	Parcelle restante 2839 m ²				85
Zone de Parcey	Commune de Parcey (Parcelles ZAE)	2			
TOTAL		693	521	2 295	892

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-2020-08-25-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

Le budget annexe Transports



SERVICE TRANSPORTS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
Contrats transporteurs	564	571		
Délégation de Service Public / Keolis	4 235	4 127		
Versement Transport			2 700	2 800
Participation Région / DGD			1 890	1 903
Charges/Produits divers	41	41	5	5
Amortissements / Virement invest	35	43		
Subvention d'équilibre du budget principal			362	159
CHARGES GENERALES	4 875	4 782	4 957	4 867
CHARGES DE PERSONNEL	82	85		
BUDGET TOTAL	4 957	4 867	4 957	4 867

Explications:

Les crédits pour le paiement des transporteurs assurant le transport des élèves des collèges et lycées sont en hausse, soit +7K€; DSP: les indemnités (part forfaitaire et part variable) dues au titulaire de la DSP, soit 4,13M€ sont en diminution à hauteur de -108K€. Cette baisse, conforme aux dispositions du contrat signé avec le délégataire correspond à l'infléchissement de son plan de renouvellement des équipements à compter de 2021.

En outre, un crédit de 31K€ est proposé pour poursuivre les études « qualité et billettique » et « origine-destination » à bord des bus. Enfin, 10K€ sont inscrits pour des prestations et maintenances diverses (entretien V-Dole et mobilier urbain...).

Les recettes ont deux origines:

- La participation de la Région : 750K€ versés par l'Etat à la Région en contrepartie de la gestion des transports scolaires puis intégralement reversés au Grand Dole; une dotation complémentaire d'1,14M€ initialement négociée avec le CD39;
- Le Versement Transport dont la recette est estimée à 2,8M€, en hausse de +100K€ par rapport au BP 2020

Une subvention d'équilibre du Budget Principal est nécessaire. Elle s'établit à 159K€ contre 362K€ en 2020.

Les budgets annexes Assainissement



Assainissement - Affermage

Section	Mouvement (REEL / ORDRE)	Objet	D	R	Zones concernées
F	R	PRESTATIONS DIVERSES	52		
		TAXES ET REDEVANCES VERSEES	131		AUTHUME
		PETITES FOURNITURES / CHARGES DIVERSES	33		
		CHARGES DE PERSONNEL	100		CRISSEY
		DETTE - Intérêts	178		
		DETTE - Frais refinancement	8		DOLE
		REDEVANCES ASST		367	
		PRIMES D'EPURATION		140	ECLANS/NENON
		FRAIS DE CONTRÔLE		80	
		Total REEL	502	587	FOUCHERANS
	O	AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	240	155	
		Total ORDRE	240	155	JOUHE
Total FONCTIONNEMENT			742	742	
I	R	EQUIPEMENT / MATERIEL	11		PARCEY
		TRAVAUX	260		
		SUBVENTIONS		94	SAINT AUBIN
		DETTE - Rbst K	208		
		EMPRUNT (Variable d'Equilibre)		300	SIA VEZE
		Total REEL	479	394	
	O	DETTE - Refinancement	350	350	
		AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	155	240	VILLETTE LES DOLE
		Total ORDRE	505	590	
Total INVESTISSEMENT			984	984	

Les principaux travaux identifiés correspondent à la réhabilitation du réseau de la commune de Saint-Aubin ainsi que la création d'un bassin d'orage.



Assainissement - Régie

Section	Mouvement (REEL / ORDRE)	Objet	D	R	Zones concernées
F	R	FLUIDES / TELEPHONIE	115		BIARNE
		ENTRETIEN / MAINTENANCE	44		BREVANS
		PRESTATIONS DIVERSES	718		CHAMPAGNEY
		TAXES ET REDEVANCES VERSEES	14		CHAMPVANS
		PETITES FOURNITURES / CHARGES DIVERSES	111		CHOISEY
		CHARGES DE PERSONNEL	100		DAMPARIS
		DETTE - Intérêts et frais	198		GEVRY
		DEPENSES IMPREVUES (Variable d'équilibre)	200		GREDISANS
		REDEVANCES ASST		2 233	LE DESCHAUX
		PRIMES D'EPURATION		18	MALANGE
		Total R	1 499	2 251	MENOTEY
	O	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	600		MOISSEY
		AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	382	230	MONNIERES
		Total O	982	230	PESEUX
		Total F	2 481	2 481	RAINANS
I	R	ETUDES	15		SAMPANS
		EQUIPEMENT / MATERIEL	6		SIA DES RUCHOTTES
		TRAVAUX	901		SIA PAYS D'AMAOUS
		DEPENSES IMPREVUES (Variable d'équilibre)	70		TAVAUX
		DETTE - Rbst K	280		VRIANGE
		SUBVENTIONS		520	
		Total R	1 272	520	
	O	DETTE - Refinancement	450	450	
		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		600	
		AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	230	382	
		Total O	680	1 432	
		Total I	1 952	1 952	

Les principaux travaux identifiés sont les suivants :

- DAMPARIS: Travaux de réhabilitation de réseaux
- DAMPARIS: Lancement de la maitrise d'œuvre pour la station d'épuration
- TAVAUX: Etude de faisabilité et réalisation des travaux de refoulement sur la station de Dole / Choisey